



Amicale reconnaissance du Limousin

Dimanche 14 octobre 2012, dans le cadre de « z'apremis à la campagne 2012 » Edition spéciale Saveurs d'automne, la commune est saluée symboliquement par l'association des Amis des Fleurs de Nexon et du Jardin des Sens pour l'ensemble des initiatives communales liées à l'environnement et le paysager.

Gilbert Chabaud, maire de Saint-Pierre-de-Frugie (Dordogne) et Paul Denou, vp de Jardin des Sens sont venus en personne nous offrir deux arbres symboliques de leur région : la belle Limousine (pommier) et un châtaignier (emblème du Limousin).

Parc floral, verger, labyrinthe, jeu d'eau, plantes thérapeutiques, créations florales... Le Jardin des Sens est un jardin unique en France dans le parc du château de Nexon à 20 kms de Limoges. Jardin citoyen, véritable passerelle entre les générations destinée à véhiculer le savoir des anciens pour éveiller les sens des jeunes générations, le Jardin des Sens vise à pérenniser tout le savoir du fleurissement mémorisé dans le canton, en associant à cette démarche originale les communes environnantes. Tous les jardins à thème du Jardin des Sens ont été réalisés par des bénévoles avec l'aide de professionnels. Ils sont entretenus par des jardiniers confirmés mais ce sont des jardins que chacun peut reproduire chez soi.

Le Jardin des Sens de Nexon a obtenu en 2006 le premier prix "Initiative Citoyenne" décerné par l'association des journalistes du jardin et de l'horticulture. En 2007, la commune de Nexon et le Jardin des Sens ont obtenu le prix de la diversité végétale et le prix "coup de cœur" de la revue *Mon Jardin et ma Maison*.

Avec énergie, nos deux invités aidés de Michel Capdevielle ont procédé aux plantations dans le futur verger conservatoire (face au Jardin d'eau) encouragés chaleureusement par nos invités, professeur Michel Boulangé, Professeur émérite de la Faculté de médecine de Nancy, Pierre Valck Conservateur honoraire Jardin Botanique de Nancy, artisans et pépiniéristes exposants, et les Gillois présents.

Michel Capdevielle a remercié chaleureusement nos hôtes en leur offrant « notre traditionnelle mirabelle » Terre de Lorraine. Le pot de l'amitié nous a tous ravigotés suivi d'un repas très convivial dans le « futur restaurant ».

Nous sommes fiers d'être des nouveaux Amis de Nexon et d'être reconnus par ces passionnés de la botanique avec qui nous avons pu partager de belles valeurs communes. Nous les remercions très chaleureusement.



GELAUCOURT
un village jardin en lorraine

Grands Prix Européen
et National du Fleurissement
Fleur d'Or



LE PETIT GILLOIS

Journal d'informations communales - Edition N°3 - Décembre 2012



Edito du Maire

Chères Gilloises, Chers Gillois,

Avec tout le Conseil Municipal, je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2013 et à remercier très chaleureusement les nouveaux arrivants qui ont choisi de s'installer à Gélaucourt : je compte sur leur énergie, leur bonne humeur.

Ma volonté de choyer et de développer le magnifique écrin qu'est devenu Gélaucourt grâce à un travail acharné mené avec vous et le conseil municipal au fil des ans demeure sans faille, la notoriété de notre village dépasse à présent largement le cadre de la lorraine, ce qui va dans le sens d'une valorisation de votre patrimoine.

La poursuite de la revitalisation du village reste un enjeu prioritaire. Les travaux de réhabilitation extérieurs de la magnifique demeure située 2 allée des tilleuls acquise par la commune en 2011 sont achevés et notre grand projet remplira un triple objectif : l'accroissement du rayonnement de Gélaucourt vis-à-vis de l'extérieur, la diversification des ressources de la commune, le renforcement des échanges et des instants festifs et culturels entre les Gillois. Notre magnifique écrin a en effet besoin pour exister et se développer de la force et de la bonne volonté de toutes et de tous, bien au-delà de la seule énergie de l'équipe municipale et nous comptons sur vous en cette nouvelle année pour participer aux manifestations, développer et transmettre ensemble, au quotidien un certain art de vivre à la Gilloise

En 2013, plus que jamais nous nous engageons à finaliser les projets que nous avons portés et défendus au fil des ans pour vous offrir un cadre de vie toujours plus attrayant. Bien à vous,

Michel Capdevielle

LA UNE



Révision du P.L.U

P.L.U. ... *Plan Local d'Urbanisme*, trois lettres pour exprimer la stratégie communale fondamentale du développement de l'urbanisme et de l'aménagement environnemental de son territoire.

Dès 1991, la commune de Gélaucourt est une des premières communes du saintois à se doter d'un Plan d'Occupation des Sols, puis d'un PLU en septembre 2004 dans le but de développer un projet paysager, réhabiliter et mettre en valeur nos richesses paysagères. Le territoire de Gélaucourt présente un cadre paysager de belle qualité avec ses espaces naturels : le ruisseau de Rosières et sa ripisylve, le jardin d'eau de l'aubépré, les vergers et la couronne périphérique vouée à l'agriculture et aux pâturages. Il est impératif de maintenir les lignes permanentes du paysage et de composer l'aménagement de la commune avec ces éléments du patrimoine qui soulignent la trame paysagère et qui lui confère son identité. C'est notre devoir de transmettre à nos générations futures un patrimoine géré, organisé et sauvegardé.

Aujourd'hui, en cohérence avec sa politique environnementale structurante, le SCOTsud54 (schéma stratégique de cohérence territoriale en cours qui traduit pour les 30 ans à venir un projet d'aménagement et de développement du territoire sud Meurthe-et-Moselle dont Gélaucourt fait partie) et les accords du Grenelle de l'environnement, le conseil municipal a décidé de modifier le PLU actuel pour renforcer sa politique environnementale et préserver des paysages, espaces boisés, éléments remarquables naturels et le jardin d'eau de l'aubépré. Sont aussi protégés les espaces paysagers, les arbres isolés, érables du clos de l'aubépré et chemins creux bordés de noisetiers ; la coupe, l'éfétage, l'arrachage sont interdits ; les tailles et élagages sur terrain privé sont soumis à autorisation communale.

La protection de certains bosquets, haies et boisements assurent le maintien et la préservation des corridors biologiques nécessaires à la circulation des espèces animales. Le renforcement des mesures de protection de la ripisylve, des ruisseaux et zones humides du territoire communal concourent aux directives européennes et de l'agence de l'eau du retour au bon état écologique des cours d'eau d'ici 2015.

La modification du PLU a fait l'objet d'une enquête publique en 2011 à laquelle de nombreux Gillois s'y sont intéressés avec parfois beaucoup de véhémence : nous avons pris en compte les remarques et suggestions, entre autres, celles de mettre à la disposition des Gillois des informations juridiques, fiches techniques et pratiques sur le défrichage, l'élagage, la taille raisonnée, les Espaces Boisés Classés.

Chacun peut prendre connaissance de l'ensemble de ces documents approuvés en 2012 aux heures de permanence de la mairie : le maire et les conseillers municipaux se tiennent à votre disposition pour vous présenter, expliquer, comprendre vos droits et devoirs liés au PLU et partager avec vous le sens que nous donnons à notre action environnementale et nos légitimes motivations.

Comité de rédaction : conseil municipal - Réalisation et impression réalisées par la commune - Photos sans droit Lionel Gonzalez - Enregistrement n°1483